

Tous les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent remplir :

- le dossier de candidature (Post-bac pour le DUT et Ciell2 pour les licences professionnelles),
- la fiche demande d'admission par dispense,
- se connecter sur Etudes en France pour la demande de visa.

Ils devront produire dans le(s) dossier(s) :

- la copie du relevé de notes du bac, des bulletins scolaires et du diplôme proposé en équivalence du baccalauréat français ⁽¹⁾
- ou des diplômes universitaires proposés en équivalence de diplômes universitaires français ⁽²⁾

Si ces documents ne sont pas rédigés en langue française, les candidats produiront également leur traduction en français par un traducteur assermenté.

Si votre candidature est retenue par le jury d'admission :

Si vous êtes domiciliés dans l'U.E.

Vous devez être en possession lors de l'inscription définitive (juillet) :

- d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- d'un justificatif de couverture sociale cité ci-après (imprimé E 106, 109, 111, 121, 128)
- de justificatifs de moyens suffisants d'existence (minimum mensuel de 615€)

Si vous êtes domiciliés HORS U.E.

Vous devez être en possession lors de l'inscription définitive (juillet) :

- d'un passeport portant la mention "**visa long séjour**"

(Prendre contact avec l'Attaché Culturel de l'Ambassade de France du pays de résidence afin d'obtenir ce "visa long séjour".

Nous vous demandons de retourner votre dossier par l'intermédiaire de l'Attaché Culturel, ce qui vous facilitera l'obtention du visa "long séjour" c'est à dire non limité à une période inférieure ou égale à trois mois correspondant aux déplacements touristiques).

- de justificatifs de moyens suffisants d'existence (minimum mensuel de 615€)

Le visa "long séjour" doit être obtenu avant l'arrivée en France.

Votre inscription administrative ne pourra être définitive que sur présentation du visa long séjour.

**Tout dossier incomplet
ou non conforme aux consignes ci-dessus mentionnées
ne sera pas examiné.**



DEMANDE D'ADMISSION par DISPENSE

- Par dispense du bac (français)
 Par dispense d'un diplôme national (bac+ 2 français)

DIPLÔME DEMANDÉ :

Fiche à remplir par les candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ETRANGER¹

NOM : Nom de Jeune Fille :

Prénom : Sexe M F (cocher la case correspondante)

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : Ville :

Pays :

A) Candidat préparant actuellement le diplôme de fin d'études secondaires

Intitulé de ce diplôme :

Série : Établissement fréquenté :

Ville : Pays :

B) Candidat déjà titulaire du diplôme ouvrant droit, dans le pays où il a été obtenu, à des études supérieures dans la discipline envisagée :

- diplôme de fin d'études secondaires (intitulé) :

obtenu le : année : Ville : Pays :

Série ou spécialité : Mention :

- le cas échéant titre supplémentaire (Université, École, Concours, Examen spécial, ...) intitulé :

délivré le : Ville : Pays :

Préparé (année en cours) :

Le candidat doit joindre à son dossier de candidature:

- 1) La photocopie et la traduction de ces documents².
- 2) Le relevé des notes obtenues au cours des 3 années précédentes dont l'année d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires ou aux différentes épreuves du baccalauréat.
- 3) Le détail des études suivies ou des activités qu'il a menées depuis l'obtention de son diplôme de fin d'études secondaires. Précisez le résultat des études.
Joindre un curriculum - vitae complet accompagné des pièces justificatives des études ou des activités entreprises.
- 4) Un acte de naissance et sa traduction en français.

Dans tous les cas, si le diplôme de fin d'études secondaires ne suffit pas pour entrer dans l'enseignement supérieur de votre pays pour les études que vous avez choisies, vous devez fournir au moment de votre inscription définitive à l'IUT³, l'attestation d'accès à l'enseignement supérieur pour les études envisagées dans le pays où le diplôme a été obtenu (concours, examen spécial...)

¹ Cette fiche est jointe à chaque dossier de candidature

² Remarque importante : en cas d'acceptation de la demande d'admission, l'inscription définitive du candidat sera subordonnée à la production de l'original des diplômes accompagné de leur traduction en français.

Ne jamais envoyer le diplôme original mais le conserver pour le présenter à la scolarité au moment de l'inscription définitive. Tout document falsifié ou toute fausse déclaration entraînera une interdiction d'inscription dans tous les établissements publics français.

³ L'inscription définitive à l'IUT de Bordeaux se fait courant juillet, par conséquent vous devez prendre contact avec le département concerné pour reporter votre inscription pour le début du mois septembre.

MOTIVATIONS

(À remplir obligatoirement par le candidat qui y apportera le plus grand soin, l'IUT étant particulièrement attentif à cette page)

NIVEAU DE MAÎTRISE DU FRANÇAIS: écrit bonne moyenne faible
(cocher la case correspondante) parlé bonne moyenne faible
 lu bonne moyenne faible

En quelques lignes, précisez les motivations de votre choix (en tenant compte du choix de la région, des études que vous souhaitez entreprendre et de votre projet professionnel) :

.....
.....
.....
.....

- Si vous avez interrompu vos études, indiquez la cause et la durée de cette interruption :

.....
.....
.....

- Si vous changez d'orientation, donnez les raisons de ce changement :

.....
.....
.....

Attention :

Le dossier sera annulé

- en cas de retard,

- si les pièces demandées ne sont pas jointes

- si chacune des rubriques n'est pas remplie

- si les photocopies ne sont pas traduites en français.

Le candidat soussigné atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des instructions et modalités de recrutement et certifie l'exactitude de la présente déclaration

Fait à (Ville)..... (pays) le

Signature

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dispense pour l'année universitaire : /

AVIS DU DÉPARTEMENT D'ETUDES

DÉCISION DU DIRECTEUR DE L'IUT

Frédéric BOS